

# L'école, les nouvelles technologies et l'insertion professionnelle des jeunes

Claude Laflamme

Volume 15, Number 2, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900629ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900629ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laflamme, C. (1989). L'école, les nouvelles technologies et l'insertion professionnelle des jeunes. *Revue des sciences de l'éducation*, 15(2), 231–246. <https://doi.org/10.7202/900629ar>

Article abstract

Young people are having more and more difficulty in becoming integrated into the work force. The author examines the various phases of the process in integrating young people into professional work. This process is described in relation to the type of diploma, sex of student, and the influence of technology on that field of production. The author questions the role of the school in the professional integration of young people.

# L'école, les nouvelles technologies et l'insertion professionnelle des jeunes

Claude Laflamme\*

**Résumé** — Les jeunes éprouvent de plus en plus de difficultés à s'intégrer au marché du travail. Nous examinerons les différentes phases du processus d'insertion professionnelle des jeunes par l'intermédiaire du pouvoir du diplôme et du sexe de son porteur et l'influence de la technologisation de la production sur ce processus, remettant en question le rôle et la place de l'école dans l'insertion professionnelle des jeunes.

**Abstract** — Young people are having more and more difficulty in becoming integrated into the work force. The author examines the various phases of the process in integrating young people into professional work. This process is described in relation to the type of diploma, sex of student, and the influence of technology on that field of production. The author questions the role of the school in the professional integration of young people.

**Resumen** — La juventud tiene cada vez más dificultades para integrarse al mercado del trabajo. Examinaremos las diferentes fases del proceso de inserción profesional de los jóvenes por intermedio del poder del diploma y del sexo de su detentor, y de la influencia de la «tecnologización» de la producción en este proceso, lo cual hace cuestionar el rol y el lugar de la escuela en la inserción profesional de la juventud.

**Zusammenfassung** — Es wird für die Jugendlichen immer schwieriger, einen Platz auf dem Arbeitsmarkt zu erobern. Wir überprüfen die verschiedenen Phasen der Berufseingliederung der Jugendlichen mithilfe des Gewichtes des Diploms und des Geschlechts des Kandidaten und gemäss dem Einfluss der Technisierung der Produktion auf dieses Verfahren, wobei die Rolle und die Stellung der Schule bei der Berufseingliederung der Jugend in Frage gestellt wird.

Si certains auteurs, comme d'Iribarne (1986), font reposer l'intérêt pour l'insertion professionnelle des jeunes sur la scolarisation massive des sociétés développées et sur l'industrialisation de l'appareil productif exigeant, en retour, une main d'oeuvre possédant des caractéristiques nouvelles, il faut aussi reconnaître que la situation économique difficile des dix dernières années a rendu le problème d'une acuité sans précédent.

Dans un tel contexte, il paraît indispensable de se dissocier des appréhensions du sens commun qui voit dans l'insertion professionnelle des jeunes un

---

\* Laflamme, Claude: professeur, Université de Sherbrooke.

problème d'adéquation entre la formation dispensée par l'école et les exigences des postes de travail dans l'entreprise. L'insertion professionnelle relève d'une problématique au confluent de celle de la jeunesse et de celle de la relation école-travail. Il est indispensable de prendre une distance épistémologique par rapport aux définitions préconstruites de la jeunesse considérée comme un tout homogène et de l'insertion professionnelle présentée comme un processus de recherche d'emploi identique pour tous les jeunes parce qu'ils y passent tous.

Le présent texte s'inscrit dans le prolongement d'une problématique que nous avons déjà esquissée (Laflamme, 1984). Cette problématique propose un objet de recherche centré sur une définition sociale de l'insertion professionnelle dans le cadre de la relation école-travail. L'intérêt d'une telle définition est double: premièrement, elle s'écarte délibérément de toute interprétation de l'insertion professionnelle en termes de phénomène propre à la jeunesse présentée comme un tout homogène pourvu de caractéristiques spécifiques qui ne tiennent pas à sa condition sociale et au contexte économique; deuxièmement, elle n'instaure pas pour autant l'insertion professionnelle au rang d'une étape à franchir qui ne dépend principalement que des qualités de l'acteur. Sans adopter une position «déterministe» de l'insertion, elle veut mettre en évidence l'effet des structures sur ce phénomène et le rôle de la position de l'acteur<sup>1</sup> dans ces structures. Autrement dit, l'objectif n'est pas de faire passer la notion de jeunesse au rang de concept en démasquant les rouages de la fonction idéologique qu'elle peut remplir. Bien au contraire, l'idée maîtresse de l'ensemble de notre réflexion vise à montrer que l'insertion professionnelle est un phénomène complexe où des groupements sociaux interviennent pour l'orienter et la définir. Ces groupements, syndicats, associations patronales, associations de parents, d'étudiants, de professeurs, etc., s'affrontent dans l'institution scolaire et sur le marché du travail, et l'insertion professionnelle devient l'un des enjeux de leurs relations.

Tout en reconnaissant que l'entreprise exerce une grande influence sur l'école, celle-ci jouit d'une autonomie relative qui lui permet de définir et de traiter à sa manière des faits de socialisation et, en conséquence, influencer l'entreprise. Ainsi, en amont du processus d'insertion professionnelle, il y a les faits de socialisation qui relèvent de l'école et, en aval, il y a les faits d'organisation qui appartiennent principalement à l'entreprise. Plus précisément, l'étude de l'insertion professionnelle s'effectue à partir d'analyse des formes de structuration du champ où se nouent les interdépendances entre les faits de socialisation et les faits d'organisation.

Le point central devient la manière, tant dans la forme que dans le contenu, dont sont traités et véhiculés comme faits de socialisation, par exemple, le marché du travail, le développement technologique et le syndicalisme dans la forme des étudiants. Au niveau de l'entreprise, la catégorisation, la qualification exigée, la hiérarchisation, la technologie, la formation, le recyclage et les formes de socialisation professionnelle qui s'intègrent à la reconnaissance professionnelle du diplôme

constituent une partie des faits d'organisation. Si les faits de socialisation s'inscrivent dans la culture scolaire, les faits d'organisation font partie à la fois de la culture professionnelle ou technique (propre au métier) et de la culture organisationnelle (propre à l'organisation). Plus précisément, l'insertion professionnelle, analysée sous l'angle des faits de socialisation et des faits d'organisation, se décompose en trois phases: celle de la préparation professionnelle (période scolaire), celle de la transition professionnelle qui se caractérise *grosso modo* par la recherche d'emploi et, enfin, celle de l'intégration professionnelle où le jeune fait l'apprentissage technique et culturel propre à un nouveau poste de travail.

L'objectif de ce texte est de regarder d'un peu plus près comment s'organisent et se différencient, selon certaines situations sociales, les différentes phases de l'insertion professionnelle des jeunes. La période complète d'insertion tend non seulement à s'allonger, rendant indéterminée la phase de stabilisation dans l'emploi, mais à se complexifier puisque la période scolaire s'allonge, la transition professionnelle se déroule de façon très variée, soit à travers des périodes de chômage, soit par des retours à l'école pour obtenir ou bonifier un diplôme. D'autre part la technologisation massive de la production influence largement les différentes phases de l'insertion professionnelle. Son effet se manifeste non seulement sur les postes de travail, mais sur la préparation des futurs travailleurs et sur la structuration du marché du travail où le travail à contrat et à temps partiel prend une dimension jamais vue dans les périodes de prospérité économique. Ces nouvelles situations, comme le souligne Galland (1984), ont des conséquences différentielles, selon les classes sociales, sur les grandes étapes de la vie, le mariage, l'autonomie ou l'indépendance résidentielle, bref sur le passage à l'âge adulte.

### *La transition, une phase de l'insertion professionnelle*

Pour comprendre la phase de transition professionnelle, il est souvent nécessaire d'examiner la préparation professionnelle (l'école) et, plus précisément, le rôle et la place du type de formation reçu. À ce titre, l'étude du mouvement de la clientèle scolaire du secondaire général, du secondaire professionnel et du cégep technique montre, dans une certaine mesure, le déplacement, l'accroissement et la dévalorisation du pouvoir des diplômes sur le marché du travail. Même si cette analyse ne nous renseigne pas sur la qualité de la préparation professionnelle, elle informe cependant sur le type de formation possédé par les jeunes et la quantité de chacun des types de formation sur le marché du travail (phénomène de rareté). De plus, cette analyse en fonction du sexe et du taux de chômage des finissants apporte un éclairage sur la préparation et la transition professionnelles de ces jeunes.

### *Position du diplôme et allongement de la scolarité*

L'examen des *Relances* (Michel, 1986a et b) et des *Statistiques de l'éducation* produites par le ministère de l'Éducation du Québec (M.É.Q., 1986) montre des

modifications majeures, ces dernières années, dans la préparation professionnelle des garçons et des filles, selon le niveau d'enseignement. En effet, au secondaire général, par exemple, les finissants ont de plus en plus tendance à poursuivre leurs études dans les sections techniques du cegep. L'attrait du diplôme de formation générale au secondaire s'est accru de façon marquée au cours des trois dernières années; en juin 1985, 75% des diplômés provenaient de la formation générale, comparativement à 68% en juin 1982. Cette situation caractérise encore plus les filles que les garçons qui ont plutôt le regard tourné vers le marché du travail. Plus précisément, le taux de scolarisation des garçons suit de très près celui du chômage. Cette relation étroite entre la courbe de chômage et celle de la scolarisation de la population traduit, dans une certaine mesure, une dévalorisation du pouvoir de certains diplômes sur le marché du travail. En effet, comme il devient de plus en plus difficile pour les porteurs de certains diplômes de s'aménager une transition professionnelle relativement facile, plusieurs décident de poursuivre leur scolarisation jusqu'à l'obtention d'un emploi.

Dans la même perspective, la position du secondaire professionnel est en baisse constante au Québec depuis la fin des années 70 (97 315 élèves en 1978 et 47 651 en 1986). Cette situation ne repose pas exclusivement sur la baisse de natalité puisque le poids relatif du secondaire professionnel par rapport au secondaire général est passé de 1% en 1981-82 à 13% en 1985-86.

**Tableau 1**  
**Proportion des effectifs du secondaire selon le type de formation de 1981-82 à 1985-86 (en pourcentage)**

Type de formation	1981-82	1984-85	1985-86
Général	83	86	88
Professionnel court	4	4	4
Professionnel long	13	11	9
TOTAL	100	100	100
	(464,008)	(419,992)	(395,800)

Source: M.É.Q. (1986), p. 45.

Proportion des effectifs du secondaire selon le type de formation de 1981-82 à 1985-86 (en pourcentage)

La situation du professionnel court n'a pas changé, tant dans son poids relatif que dans les caractéristiques de sa population, c'est-à-dire majoritairement fréquenté par des jeunes d'origine ouvrière (Laflamme, 1982). Cependant, à l'intérieur de l'enseignement secondaire professionnel, son poids relatif est passé entre 1975 et 1986 de 21% à 29%. Tout semble montrer qu'une fraction de plus en plus grande de jeunes originaires de milieu ouvrier ont de la difficulté à s'adapter

aux exigences des postes de travail axés sur les nouvelles technologies. Par ailleurs, l'école remplit peut-être un rôle de sélection plus serré dans la préparation professionnelle des jeunes en reléguant dans cette filière un nombre grandissant de jeunes que le marché du travail ne peut intégrer étant donné la situation économique. Cette filière devient à plusieurs égards une voie d'attente jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans).

Quoi qu'il en soit, la diminution proportionnelle de la clientèle au secondaire professionnel tend à montrer, entre autres, que plusieurs jeunes se préparent depuis quelques années d'une façon différente à faire face au marché du travail en obtenant une formation générale et en poursuivant au cegep technique.

Aussi, la continuation des études après le secondaire professionnel semble étroitement liée au secteur et à la diminution du pouvoir que confère le diplôme sur le marché du travail. Ainsi il y a, en mars 1985, dix options du secondaire professionnel sur près de 40 qui montrent un taux de poursuite des études supérieur à 20% (Payeur, 1987):

- commis comptable (26,3%)
- commis de bureau (36%)
- opérateur informatique (28%)
- garde forestier (23%)
- dépanneur d'appareil domestique (42%)
- dessinateur général (54%)
- dessinateur publicitaire (H: 40,5%; F: 50%)
- électricien de construction (30,5%)
- machiniste général (20,1%)
- réceptionniste-téléphoniste (31%)

La plupart de ces secteurs ont une certaine continuité au niveau du collégial technique. Pour les autres options, le diplôme paraît être terminal.

Au niveau collégial, le taux de croissance de la population étudiante pour les dix années comprises entre 1973 et 1983 est de près de 5% pour le secteur professionnel et de 3% pour le secteur général. Si, au début des années 70, près de 70% de la clientèle du collégial était concentrée dans le secteur général, en 1984, elle se répartit également entre le général et le professionnel. Cette situation peut être la conséquence à la fois de la diminution du poids relatif du secteur professionnel au secondaire et de la poursuite des études des finissants du secondaire professionnel dont le diplôme était, dans les années 70, considéré comme terminal.

D'une façon plus générale, l'accès au collégial d'un groupe d'âge donné a augmenté d'une manière significative entre 1976 et 1982: la proportion est passée de 38,6% à 46% des effectifs d'une génération donnée (Payeur, 1987). Ce phéno-

mène peut s'expliquer principalement par la tendance croissante des femmes à poursuivre leurs études. Pendant que la proportion de femmes d'une génération donnée qui poursuit des études au collégial est passée de 40 à 50% entre 1976 et 1982, celle des hommes a stagné autour de 39% avec une légère augmentation au collégial technique (de 15 à 19%).

Depuis ces dernières années, ce phénomène de la poursuite des études se maintient après le collégial technique, même si, dans l'esprit des fondateurs de ce secteur, il devait être terminal. En effet, la continuation au niveau universitaire est passée de 9% à 21% entre 1975 et 1984, avec une augmentation marquée entre 1980 et 1982, soit de 11% à 20%. Cette situation est particulièrement attribuable aux filles dont le taux est passé de 5% en 1975-76 à 18% en 1983-84.

L'allongement des études s'inscrit dans des enjeux sociaux très souvent complémentaires. Ainsi, on assiste depuis un certain nombre d'années à la restructuration de la demande de main d'oeuvre sur le marché du travail. Les employeurs redéfinissent les qualifications exigées pour un poste de travail en préférant, par exemple, un diplôme de niveau collégial pour occuper un poste qui, traditionnellement, requiert une formation de niveau secondaire, remettant en question la formation dispensée par le système d'enseignement et le pouvoir théorique et pratique de certains diplômes. Souvent, même si les exigences imposées par les nouvelles technologies sont invoquées pour justifier ces conditions, elles n'en masquent pas moins le pouvoir accru des employés sur le marché du travail. En effet, il suffit d'examiner la situation des infirmières qui exercent de plus en plus des tâches d'auxiliaires infirmières, celle des diplômés de techniques de l'administration option secrétariat qui remplissent souvent des postes traditionnellement occupés par des finissants de commerce et secrétariat du secondaire professionnel. Par ailleurs, cette prolongation des études n'est pas uniquement le résultat des exigences des postes de travail et du pouvoir des employeurs; elle est aussi une des conséquences de la prise de conscience, autant des classes supérieures que des classes inférieures, de la nécessité de la scolarisation pour s'insérer dans une société de plus en plus complexe.

Par ailleurs, le pouvoir des diplômés ne peut être analysé qu'en relation étroite avec la dévaluation des titres scolaires sur le marché du travail. L'accroissement général de la scolarisation dans les pays industrialisés participe activement à la dévaluation générale des diplômes. À partir du moment où un plus grand nombre de personnes sont détentrices d'un diplôme, le pouvoir social et économique découlant de la rareté diminue d'une façon proportionnelle. Comme le souligne Bourdieu (1978), les différentes classes sociales et, plus précisément, les classes moyenne et supérieure, tentent de maintenir leur position dans la structure sociale par un accroissement continu de leur investissement scolaire, contribuant directement à l'inflation et à la dévaluation des diplômes. Dans cette course inflationniste, ce sont les membres de la classe moyenne qui sont susceptibles d'être

les plus grand perdants. Bien souvent, le pouvoir d'un diplôme doit être accompagné d'un capital social, c'est-à-dire d'un réseau de relations dans un espace social qui permet d'actualiser à sa juste valeur économique et sociale le diplôme. Ainsi, les membres de la classe moyenne n'ont peut-être pas suffisamment de capital social pour améliorer, voire maintenir leur position sociale.

Cet accroissement de la clientèle vers le haut de la pyramide scolaire traduit aussi le désir de préparer une transition professionnelle moins difficile et en fonction à la fois des disponibilités et des exigences des nouveaux postes de travail. En effet, les statistiques gouvernementales montrent que «l'école est une option gagnante», car le taux de chômage est inversement proportionnel à l'augmentation de la scolarité. Si ce taux est de l'ordre de 20% pour ceux qui n'ont qu'une scolarité de niveau secondaire, en mars 1987, il était inférieur à 4% pour les personnes de 25 ans et plus détentrices d'un diplôme universitaire (Statistique Canada, 1988).

Tout semble se passer comme si plusieurs élèves avaient en quelque sorte intérioriser la probabilité objective de se préparer une transition professionnelle acceptable. Ils développent une conception utilitariste de la préparation professionnelle, c'est-à-dire que tout en ayant un regard sur le taux de chômage, ils poursuivent leurs études jusqu'au moment où ils possèdent une garantie suffisante d'obtenir un poste de travail. Cette évaluation de leur intégration professionnelle éventuelle participe à la définition des stratégies à l'égard de la transition professionnelle. Toutefois, cette réalité ne doit pas faire oublier que beaucoup d'élèves du secondaire (de l'ordre de 40%) abandonnent leurs études avant l'obtention du diplôme. Ces derniers constituent la grande partie du taux élevé de chômage chez les jeunes.

Lorsqu'on examine de plus près la situation des filles par rapport à celle des garçons, il se dégage des distinctions qui traduisent, dans une large mesure, les positions sociales différentes des hommes et des femmes dans notre société.

#### *Position comparative des filles*

Tout le processus de l'insertion professionnelle des individus hommes et femmes s'inscrit dans les enjeux sociaux et est, dans une large mesure, fonction des rapports de force dans la société. À ce titre, plus la scolarisation s'allonge, plus les rôles et les fonctions autant des acteurs sociaux que des institutions sociales se modifient et se redéfinissent. Par exemple, le passage à l'âge adulte devient de plus en plus difficile avec l'instabilité occupationnelle. L'autonomie par rapport au milieu familial est de plus en plus incertaine. À cet égard, le processus d'insertion professionnelle des garçons et des filles se caractérise différemment, tant au niveau de la préparation professionnelle (fréquentation scolaire) qu'à celui de la transition professionnelle et de l'intégration dans une organisation. Ainsi, de l'analyse des *Relances* (Michel, 1986a) du M.É.Q. auprès des élèves du secondaire



professionnel long, se dégagent les caractéristiques suivantes selon le sexe des finissants de 1983-84 (interrogés en mars 1985):

- les finissants des options à majorité masculine (mécanique automobile, meuble et construction, etc.) ont un emploi dans un temps plus court (entre deux et neuf semaines) que les finissantes des options à majorité féminine (commerce et secrétariat, couture et habillement, coiffure, etc.) qui prennent entre quatre et treize semaines pour se trouver un emploi. L'examen des options où il y a mixité (cuisine professionnelle, dessin publicitaire, etc.) révèle que le temps de recherche d'un emploi est nettement supérieur pour les femmes;
- le taux de chômage neuf mois après la fin des études est, pour les filles, ou bien égal, ou bien supérieur à celui des garçons;
- au niveau du salaire, les options à majorité masculine présentent un salaire hebdomadaire moyen nettement supérieur à celui obtenu par les finissantes des options à majorité féminine. Même dans les options mixtes, les garçons obtiennent des salaires plus élevés que les filles.

Pour chacune des phases du processus d'insertion professionnelle des finissants de l'enseignement secondaire professionnel, la différence est marquante entre les garçons et les filles. Non seulement les choix des options scolaires sont différents, mais les filles sont habituellement concentrées dans quatre ou cinq programmes alors que les garçons se répartissent dans une trentaine. La période de transition est généralement plus longue pour les filles et l'intégration professionnelle se fait à un salaire moins élevé.

Quant aux diplômés du niveau collégial, la situation des filles n'est pas très différente de celle du secondaire lorsque comparée à celle des garçons. La répartition des élèves des deux sexes entre le collégial professionnel (formation technique) et le collégial général (donnant directement accès à l'université) est sensiblement la même. En effet, on retrouve dans l'ensemble de la population

Tableau 2

Répartition des diplômés selon le sexe et les secteurs professionnels dans les cegeps du Québec (promotion 1983-84, en %)

Secteurs	Hommes	Femmes	Total
Techniques biologiques	20	80	100 (1934)
Techniques physiques	87	13	100 (1592)
Techniques humaines	25	75	100 (1259)
Techniques de l'administration	32	68	100 (3061)
Arts	31	69	100 (702)
Tous les secteurs	39	61	100 (8548)

Source: Michel (1986a).

étudiante de niveau collégial autant de garçons que de filles au professionnel et au général. Cependant, les filles obtiennent beaucoup plus souvent (61%) que les garçons (39%) leur diplôme. Si, à première vue, le taux de réussite peut paraître deux fois meilleur pour les filles, il cache peut-être le pouvoir plus grand des garçons à se trouver du travail avant même d'avoir complété leur formation.

Dans tous les secteurs du collégial, sauf les techniques physiques, les filles complètent plus souvent leurs études. À première vue, elles semblent plus motivées que les garçons par leur domaine de spécialisation, ce qui devrait se traduire par une transition et une intégration professionnelle plus «facile». Mais l'examen du taux de chômage et du type d'emploi selon le sexe montre une réalité bien différente. La transition et l'intégration différentielle selon le sexe font ressortir, en quelque sorte, le pouvoir respectif de chacun et, partant, le pouvoir du diplôme.

**Tableau 3**

**Situation comparée selon le sexe de la transition et de l'intégration professionnelles des finissants du collégial, secteur professionnel**  
(un an après la fin des études, promotion 1982-83 et 1983-84)

Sexe	Taux de chômage (%)		Emploi temps plein (%)		Salaire	
	82-83	83-84	82-83	83-84	82-83	83-84
Hommes	20	22	89	84	308\$	325\$
Femmes	15	14	78	73	266\$	300\$

Source: Michel (1986a).

Si les filles gagnent au niveau du chômage, elles sont perdantes quant au type de travail et au salaire. En effet, elles semblent obtenir des postes plus précaires et des conditions de travail moins avantageuses. Tout en sachant que les femmes sont principalement concentrées dans des secteurs du marché du travail qui se caractérisent par la précarité des postes et des conditions de travail, il n'existe pour le moment aucune théorie sur le rôle et la place de la femme dans le marché du travail. Il faut se concentrer d'éléments descriptifs de la situation sans référence aux rapports entre les sexes et à la relation de ces rapports avec la structure sociale globale.

#### *Pouvoir du diplôme: rareté et stratégies*

Même si le taux de chômage et les conditions d'emploi des diplômés du collégial varient beaucoup selon le sexe et le domaine de spécialisation, par rapport à la fraction de la population active du même âge, leur salaire est cependant plus élevé et leur taux de chômage plus bas (Picot et Lynd, 1987). Cette situation

s'avère particulièrement vraie pour les diplômés en sciences de la santé du niveau collégial. En effet, les domaines d'études assurant les meilleures conditions d'emploi sont ceux dont le nombre d'emplois a augmenté ces dernières années et dont le nombre de diplômés a ou bien stagné ou bien diminué. Par exemple, en 1983, le nombre de titulaires d'un diplôme d'études collégiales en techniques de la santé était inférieur de près de 20% à celui de 1976, alors que le nombre d'emplois dans ce domaine d'activité avait augmenté et, partant, les salaires de ces diplômés ont augmenté et leur taux de chômage diminué. Inversement, dans des domaines d'études où le nombre de diplômés a augmenté d'une façon importante tandis que la croissance de l'emploi est demeurée faible ou nulle, la position des diplômés était plus précaire sur le marché de l'emploi. Ainsi, l'importante récession de 1981 a provoqué au Canada une réduction de l'emploi dans le domaine de l'informatique tandis que le nombre de titulaires d'un diplôme collégial en informatique augmentait. Par conséquent, pendant cette période, le taux de chômage a plus que triplé, passant de 3% à 10% et les salaires ont subi une baisse plus importante que dans beaucoup d'autres domaines (Picot et Lynd, 1987). Ces résultats montrent que le pouvoir des diplômés est étroitement lié à la rareté.

Par ailleurs, le pouvoir ne repose pas exclusivement sur la rareté, il est aussi fonction d'autres variables que met en évidence une enquête menée auprès des finissants d'un collège du centre du Québec (Morin et Gauthier, 1986). Cette étude, qui a procédé par l'interview de 48 finissants, permet de dégager certaines stratégies des acteurs dans leur insertion professionnelle et, plus précisément, dans la phase de transition professionnelle. Ainsi, pendant cette période, tous les acteurs en recherche d'emploi paraissent utiliser les mêmes stratégies, c'est-à-dire le fonctionnement sur plusieurs fronts à la fois: les centres de main-d'oeuvre, la distribution du *curriculum vitae* par la poste ou en personne, la fréquentation des centres d'emploi privés, les contacts personnels et les retours fréquents sur les milieux de stage. De ces démarches, il est difficile de déceler une procédure unique et plus efficace dans la phase de transition professionnelle des jeunes, car l'efficacité de la formation scolaire sur le marché du travail ne dépend pas seulement du pouvoir du diplôme, mais aussi de l'espace social contrôlé par son porteur. Plus précisément, un diplôme possède un pouvoir théorique sur le marché du travail, mais il donne souvent accès à des postes de travail différents. Il n'y a pas d'adéquation parfaite entre le diplôme et le poste de travail sauf, peut-être, pour des occupations spécialisées scientifiquement et/ou socialement: médecin, avocat, ingénieur, etc. Cette situation reflète non seulement la réalité circonscrite par un diplôme universitaire, mais sa légitimation et son pouvoir dans une communauté occupationnelle.

L'entrevue de sélection des candidats au poste de travail, selon cette dernière étude, ne semble pas faire l'objet de grandes préparations de la part des diplômés si ce n'est que de s'informer auprès des amis, de relire quelques notes de cours ou de feuilleter des revues spécialisées. La préparation repose sur l'informel et

permet de poser l'hypothèse du rôle et de la place occupée par le capital culturel dans cette situation. Plus précisément, les éléments souvent déterminants lors d'une entrevue de sélection sont les manières de se comporter, d'agir et de réagir, de parler et d'intervenir, bref ce que les conseillers d'orientation nomment la personnalité et qui, pourtant, sont bien souvent acquis dans le milieu familial. Ces éléments sont constitutifs du capital culturel de son porteur.

Un autre élément que fait ressortir l'étude de Morin et Gauthier montre que les finissants déplorent la déficience de l'information sur la situation du marché du travail et sur les conditions de travail. Il se dégage de nos études sur les conseillers d'orientation (Geoffroy, 1981) qu'ils ne sont pas enclins, sous prétexte de ne pas vouloir décourager les jeunes, à les informer adéquatement sur les conditions de travail difficiles, voire pénibles dans certains secteurs d'activités. Pourtant, informer sur les maladies industrielles, c'est de participer à une insertion professionnelle critique.

À la lumière de l'analyse des données fournies par les *Relances* et l'étude à caractère qualitatif de Morin et Gauthier, à quoi peuvent s'attendre les jeunes sur le marché du travail? Autrement dit, comment la technologisation accélérée de la production influence-t-elle leur transition et leur intégration professionnelles?

### *L'intégration, dernière phase de l'insertion professionnelle*

L'impact des nouvelles technologies sur l'intégration professionnelle et sur l'instauration de la transition professionnelle en phase quasi permanente dépend beaucoup des enjeux sociaux et économiques de la technologie. En effet, le rythme de la technologisation de la production repose sur plusieurs facteurs économiques: par exemples est-il plus économiquement rentable de technologiser une entreprise ou de la déplacer vers un pays sous-développé? En définitive, l'effet ne suit pas un modèle préétabli. Comme le démontre Salomon (1981), il est largement fonction de plusieurs facteurs dont certains sont à caractères sociaux: l'organisation structurelle du marché du travail, le niveau de formation des travailleurs, les capacités d'acceptation et d'intégration de la technologie par les secteurs d'activités de production (modes d'organisation du travail); d'autres sont à caractères techniques: le rythme des découvertes et de la diffusion des technologies, les coûts de la technologisation et l'augmentation réelle et/ou potentielle des marchés.

Par exemple, dans les secteurs de production où la concurrence internationale est très forte, les entreprises technologisent en quantité et en qualité (la technologie de pointe) dans le but premier de diminuer les coûts de production et, en conséquence, de diminuer d'une manière importante le nombre d'emplois. Par contre, dans d'autres secteurs, l'intention est différente et les effets aussi. Si le désir est de rationaliser la production et de contrôler les coûts, la conséquence se traduira par une stagnation de l'emploi. Dans les services bancaires, les dernières années se caractérisent par une légère augmentation de l'emploi grâce à la bureau-

tique qui a permis le développement de services qui sont bien souvent comblés par des travailleurs à temps partiel et dont la permanence n'est pas assurée. La conclusion provisoire qu'il semble pertinent d'avancer pour les pays postindustrialisés, est à l'effet que le rythme de la technologisation est étroitement lié à celui de la reprise économique. La conséquence majeure sur l'emploi se concrétise dans la stagnation ou la création d'emplois temporaires; la précarisation de l'emploi semble un phénomène qui se maintiendra dans les prochaines années. À partir d'une analyse récente de plusieurs recherches et études sur l'impact de la technologie sur l'emploi, l'OCDE (1985) tire la conclusion que l'effet, en termes de création ou de suppression d'emplois, a été, ces dernières années, relativement mineur. Autrement dit, les secteurs où l'emploi a diminué ont été compensés par le développement des services. Dans l'ensemble, sur le marché du travail, la stagnation de l'emploi serait la caractéristique dominante. Toutefois, des transformations majeures seraient apparues dans les exigences des postes de travail et, par conséquent, dans l'offre de travail. En effet, conclut l'OCDE, les nouvelles technologies réduiront l'emploi manufacturier et l'industrie de la haute technologie ne pourra absorber la totalité de cette main-d'oeuvre libérée. Si, à première vue, le secteur des services semble prendre la relève, il faut comprendre que c'est le secteur des services aux entreprises qui se développe, et pas nécessairement celui au public qui, bien au contraire, a beaucoup diminué avec les restrictions budgétaires, tant au niveau de l'état qu'au niveau des entreprises privées.

Ces nouveaux services remodeleront la structure du marché du travail et la qualification de la main-d'oeuvre. Ils requièrent des travailleurs plus qualifiés et non manuels. On assiste à la progression des occupations dites libérales et techniques et, à ce titre, à une nécessaire scolarisation plus grande des travailleurs. En définitive, les prochaines années se caractériseront par une restructuration du marché de l'emploi axé principalement sur l'accroissement du travail non manuel, exigeant souvent une formation supérieure ou une réorientation de la formation traditionnellement donnée aux ouvriers et aux cadres intermédiaires. Dans une certaine mesure, les jeunes semblent avoir intériorisé cette réalité puisqu'ils ont une tendance (comme nous l'avons soulevé dans la section précédente) à prolonger leur scolarité.

### *Les nouveaux postes de travail*

Une analyse récente de Payeur (1987) sur la relation entre l'école et le travail conduit à résumer en six points les principaux résultats d'une recherche menée au Québec sur les incidences des nouvelles technologies sur l'emploi:

- a) les nouvelles technologies sont principalement axées sur l'informatique et l'électronique;
- b) l'impact sur l'emploi est toujours négatif à court terme, mais les estimations à long terme sont impossibles parce qu'elles doivent reposer sur plusieurs

variables par ailleurs incontrôlables (par exemple, la décision de confier la sous-traitance à des usines dans des pays sous-développés);

- c) l'importance des nouvelles technologies fausse le «théorème de la compensation» selon lequel la recherche et le développement ainsi que la production des nouvelles technologies peuvent être créatrices d'emplois et remplacer ceux que la technologie supprime;
- d) au niveau macro-économique, la croissance économique peut être la principale responsable de la création d'emplois à la condition de ne pas accroître la production par la technologie, mais bien, plutôt, par l'embauche de nouveaux travailleurs;
- e) dans les industries québécoises, les nouvelles technologies ont peu participé à la création de postes de travail supplémentaires ou à la disparition systématique de postes; elles ont plutôt été intégrées aux fonctions existantes en permettant, bien souvent, aux travailleurs d'acquérir les nouvelles qualifications exigées;
- f) les besoins de formation de la main-d'oeuvre deviennent toujours plus importants.

Tout semble indiquer que non seulement les métiers existants changent plutôt qu'ils ne disparaissent, mais l'évolution de l'emploi ne résulte pas d'un déterminisme technologique rigoureux. Sans nier l'impact des nouvelles technologies sur la restructuration du marché du travail et sur la requalification des postes de travail, plusieurs variables dont les groupements sociaux, les décisions gouvernementales et patronales interviennent aussi directement sur le marché du travail.

Le rôle du système d'enseignement devant cette nouvelle réalité pourrait être de former les jeunes à la maîtrise des nouvelles technologies plutôt qu'à la réaction à l'égard de celles-ci. Autrement dit, la position du système d'enseignement dans le processus d'insertion professionnelle se situe principalement dans la préparation des jeunes aux enjeux qui définissent le processus de travail. Il est de plus en plus reconnu que le rythme d'introduction des nouvelles technologies le plus «accepté» par les travailleurs est celui qui respecte certains impératifs:

- une planification autant du rythme d'introduction des nouvelles technologies que de l'aménagement des impacts sociaux;
- l'implication des travailleurs par l'information, la discussion, voire la négociation des conditions d'implantation;
- la réorganisation du travail dans une perspective d'enrichissement des postes et faisant appel à polyvalence des travailleurs.

*L'école dans la préparation professionnelle*

Dans cette perspective, le système d'enseignement, par l'intermédiaire de ses agents, peut participer au développement des habiletés et des savoirs qui favoriseront chez les futurs travailleurs une plus grande maîtrise du changement et une conscience critique à l'égard de leur intégration professionnelle. L'intégration professionnelle suppose un corps de savoirs intériorisés qui repose sur la qualification et un ensemble de savoir-faire objectivés qui relève à la fois des capacités et de la préparation de l'acteur. À l'intérieur de la formation que dispense le système d'enseignement, trois grandes composantes se dégagent: la première concerne la formation de l'esprit (lire, écrire, compter, histoire, philosophie, etc.), la deuxième se réfère à l'apprentissage des bases d'un métier manuel ou intellectuel et la troisième se rapporte à l'apprentissage des valeurs liées à l'idéologie en usage dans la société, sur le marché du travail et dans les entreprises.

La qualification d'un travailleur repose sur ces trois composantes et elle peut dépasser largement ce qui est objectivement exigé par un poste de travail. En effet, dans une période économiquement difficile, ce n'est pas sans raison que les employeurs recherchent une main-d'œuvre surqualifiée. Selon Payeur (1987), il y a une productivité «cachée» de rattachée à la surqualification, car cette dernière est loin d'être une qualification «à perte»; bien au contraire elle fait partie d'un élément de qualification non rémunéré. Par exemple, la surqualification d'un ouvrier lui permet d'organiser son travail de façon telle qu'il sera plus efficace et plus productif et, pourtant, son salaire ne traduira pas nécessairement cette réalité. Elle peut être, toutefois, la cause d'une grande insatisfaction provoquée par une sous-utilisation des connaissances et des habiletés du travailleur.

En résumé, même si certains auteurs comme Braverman (1978) ont pu prétendre à la déqualification généralisée des travailleurs, la réalité du travail semble plus complexe, dans la mesure où la requalification des postes de travail passe peut-être par leur redéfinition. Bien souvent, la fusion des postes ou la création de nouveaux exige des qualifications différentes, mettant à contribution l'éducation permanente du système d'enseignement. L'impact des nouvelles technologies repose beaucoup sur la forme d'organisation du travail et les forces sociales en présence dans l'entreprise. Bertrand et Noyelle (1985) ont déjà souligné que de l'introduction des technologies de pointe ne résulte pas obligatoirement la déqualification, mais plutôt un changement multidimensionnel, c'est-à-dire des modifications dans le champ des compétences, dans le degré de complexité des opérations, dans les relations entre les travailleurs et entre groupes de travailleurs. Ces altérations peuvent être positives ou négatives quant aux exigences des postes de travail.

Tout en étant en relation avec le monde du travail, l'école forme aussi la jeunesse intellectuellement et idéologiquement. Son mode de fonctionnement, tout en s'inspirant du monde de l'industrie dans ses spécialisations et la division

des savoirs, est aussi très différent étant donné ses objectifs spécifiques et son autonomie relative. À cet égard, l'un des problèmes majeurs auquel doit faire face le système d'enseignement relève de la contradiction latente entre la logique du processus de formation et celle du processus de production. Alors que dans la première il s'agit d'apprendre, sur une longue période, des savoirs intériorisés, dans l'autre, il s'agit de produire, sur la durée la plus courte, à partir des savoir-faire extériorisés. Plusieurs expériences ont été tentées pour amoindrir cette contradiction potentielle, par exemple la formation en alternance (école-usine-école). Mais les jeunes éprouvent des difficultés à faire le passage d'une logique à l'autre et n'accordent de l'intérêt que pour celle du processus de production. Sans nier l'utilité de cette dernière dans la formation du travailleur, c'est vraisemblablement le processus de formation qui est à la base de la polyvalence et de la conscience critique (Laflamme et Bengle, 1979).

De plus, la participation du système d'enseignement à l'intégration professionnelle des jeunes ne se limite pas à la gestion de la relation entre la formation et la production; par l'intermédiaire de ses agents (professeurs, conseillers d'orientation, etc.), l'école véhicule auprès des jeunes des éléments des cultures occupationnelles. Nos recherches auprès des enseignants du secondaire et du collégial professionnels montrent qu'ils tentent, malgré les contacts difficiles et peu fréquents avec les milieux de travail, d'informer les jeunes sur les cultures professionnelles et organisationnelles. Le système d'enseignement ne peut véhiculer toutes les cultures de tous les milieux de travail, mais il peut transmettre les idéaux communs à plusieurs milieux. L'orientation privilégiée par les agents dans la transmission de cette culture peut se faire critique ou dans une perspective d'ingérence servile. Bien souvent, les agents sont invités à transmettre davantage le maniement des outils que le contexte dans lequel ces outils sont utilisés. Rares sont les cours ou des parties de cours qui traitent du rapport de la technologie au social et à l'humain. Dans le système d'enseignement québécois, même si des cours au secondaire s'intitulent «Initiation à la science informatique» et «Initiation à la technologie», aucun ne traite du contexte social et humain de la technologie. Et pourtant, l'apprentissage de la technique à tous les niveaux du système d'enseignement pourrait, comme le soulève Tanguy (1985), rendre:

possible la constitution et l'appropriation d'un ensemble de représentations et de valeurs relatives aux objets techniques, à leur production (et aux conditions de leur production), à leur diffusion et à leur utilisation (p. 62).

Pour les agents du système d'enseignement, prétendre à l'objectivité et à la neutralité à l'égard des nouvelles technologies, c'est en quelque sorte sanctionner, bien souvent par leur silence, toutes les utilisations de celles-ci. Nombreux sont les finissants du secondaire et du collégial professionnels qui sont déçus par ce qui leur est offert sur le marché du travail. Quelquefois, ils s'estiment surqualifiés, d'autres fois sous-qualifiés, et très souvent mal préparés pour les postes de



travail offerts. Ils se jugent démunis face aux nouvelles technologies, autant dans leur fonctionnement que dans leur utilité professionnelle et sociale. L'école ne semble pas les préparer suffisamment à leur intégration professionnelle, laissant cette phase de l'insertion professionnelle aux initiatives des finissants et du patronat. Pour les jeunes, prolonger leur scolarité peut, dans une certaine mesure, améliorer la période de transition, mais n'assure pas pour autant une intégration sans conflit. En effet, cette dernière phase oblige le jeune à composer avec un milieu et une culture avec lesquels il est moins familier et sur lesquels l'emprise est complexe.

## NOTE

1. Texte avec résumé.

## RÉFÉRENCES

- Bertrand, D.O. et J. Noyelle, *L'évolution des emplois tertiaires, informatisation, restructuration, formation*, Paris: CEREQ, 1985.
- Bourdieu, P., Classement, déclassement, reclassement, *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 24, 1978, p. 1-22.
- Braverman, H., *Travail et capitalisme monopoliste*, Paris: Maspero, 1978.
- D'Iribarne, A., L'insertion des jeunes dans la vie active: des problématiques de recherche qui restent à construire, in L. Tanguy, *L'introuvable relation formation/emploi*, Paris: Documentation française, 1986, p. 89-95.
- Galland, O., Précarité et entrée dans la vie, *Revue française de sociologie*, vol. XXV, no 1, 1984, p. 49-66.
- Geoffroy, M., *Les conseillers d'orientation et leurs perceptions des étudiants du secondaire professionnel long*, Essai de maîtrise, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, 1981.
- Laflamme, C., Une contribution à un cadre théorique sur l'insertion professionnelle des jeunes, *Revue des sciences de l'éducation*, vol. X, no 2, 1984, p. 199-216.
- Laflamme, C., Les valeurs concernant le travail chez les élèves du secondaire professionnel, *Revue des sciences de l'éducation*, vol. VIII, no 3, 1982, p. 499-516.
- Laflamme, C. et N. Bengle, L'information scolaire et professionnelle et l'inévitable rupture entre l'école et le marché du travail, *Revue des sciences de l'éducation*, vol. V, no 3, 1979, p. 401-422.
- Ministère de l'Éducation du Québec, *Statistiques de l'éducation*, Québec: Direction générale de la recherche et du développement, 1986.
- Michel, P., *Relance au collégial: promotion 1983-84*, Québec, M.É.Q., 1986a.
- Michel, P., *Relance au secondaire: promotion 1983-84*, Québec: M.É.Q., 1986b.
- Morin et Gauthier, L'Insertion professionnelle: problématique et trajectoire des diplômés de CEGEP en techniques professionnelles, Communication au colloque *L'étude de la transition école-travail*, Congrès de l'Acfas, Montréal, 1986.
- OCDE, *Technologie et emploi*, Rapport du groupe de travail pour les diplômés du post-secondaire 1975 à 1984, Ottawa: Statistique Canada, 1987.
- Payeur, C., *L'école et l'emploi*, Québec: C.E.Q., 1987.
- Picot, W.G. et D. Lynd, *L'évolution du marché du travail pour les diplômés du post-secondaire 1975 à 1984*, Ottawa: Statistique Canada, 1987.
- Salomon, J.J., *Prométhée empêtré*, Paris: Pergamon Press, 1981.
- Statistique Canada, *Notes sur l'enseignement post-secondaire au Canada*, Ottawa, 1988.
- Tanguy, L., École et technique en France, in *Actes du colloque CEQ sur les nouvelles technologies, la division du travail, la formation et l'emploi*, Ste-Foy, Québec: C.E.Q., 1985, p. 62.